



vous accompagner

## COVID-19 fiches réflexes

### FICHE 2 - Un salarié est « cas contact » d'un cas positif au Covid-19 extérieur à mon entreprise.

#### Accompagnement du salarié

##### QU'EST-CE QU'UN « CAS CONTACT » ?

Personne ayant eu un contact à risque avec une personne positive au Covid-19 :

- ✓ absence de port d'un masque chirurgical ou port d'un seul masque en tissu
- ✓ port du masque pendant plus de 4h
- ✓ absence de lavage de mains au savon ou avec une solution hydro-alcoolique
- ✓ distanciation de moins de 1 m quelle que soit la durée
- ✓ moins de 4 m<sup>2</sup> par personne pendant au moins 15 min sans protection
- ✓ co-voiturage sans masque
- ✓ partage de vestiaire non aéré
- ✓ partage d'outils (informatiques ou autres) non nettoyés

##### LE SALARIÉ EST-IL « CAS CONTACT » ?

→ NON : Travail avec respect des gestes barrières

→ OUI : **Isolement du salarié**

- ✓ **Télétravail et/ou chômage partiel**
- ✓ 7 jours d'isolement à partir du dernier contact avec le salarié positif au Covid-19
- ✓ Dépistage PCR, 7 jours après le dernier contact

**SI entreprise familiale** (dans laquelle les personnes qui travaillent ensemble, vivent également sous le même toit) => **Dépistage à réaliser rapidement**

- ✓ **En présence de symptômes, le salarié doit prendre contact rapidement avec son médecin traitant pour obtention d'un arrêt de travail (en l'absence d'appel de la CPAM lors du Tracing).**

# Fiche 2 - Un salarié est « cas contact » d'un cas positif au Covid-19 extérieur à mon entreprise.



## Actions de l'entreprise

- ✓ Informer le référent COVID de l'entreprise
- ✓ Affecter le « cas contact » au **télétravail et/ou chômage partiel**
- ✓ **Fin du dispositif d'indemnisation sauf si reconnu par la plateforme Assurance maladie et/ou l'Agence régionale de la santé (ARS)**

Déclaration possible sur <https://declare.ameli.fr> après validation par la plateforme Assurance maladie et/ou l'ARS

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

**PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES**

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

## Compléments d'informations Fiches Covid-19

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/>  
<https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19>